



Université de pau et des Pays de l'Adour

Non à la retraite par points !

Mobilisons-nous par la grève dès le 5 décembre pour défendre nos régimes de retraite, la solidarité entre les générations et pour obtenir de nouveaux droits !

Sous couvert d'uniformiser les systèmes de retraite, le projet Macron-Delevoye est construit sur un principe central : **la part des dépenses de retraite du pays ne doit pas dépasser 14% du PIB quels que soient les besoins et la démographie.** Or, avec la croissance du nombre des plus de 60 ans, si on veut préserver le niveau de prestations actuel, le financement des retraites devrait représenter 16,5% du PIB en 2050. Pour nous, ce montant ne peut pas être enfermé dans un % déconnecté des besoins, car c'est la part de chacun qu'on va diminuer.

Actuellement, chacun-e sait ce qu'elle/il cotise et ce qu'elle/il doit obtenir comme pension. Avec le nouveau système, chacun-e saurait ce qu'elle/il cotise mais non ce qu'elle/il percevrait une fois à la retraite, car la valeur future du point sera fixée de manière unilatérale par les gouvernements à venir. **Que l'on soit aujourd'hui retraité-e, salarié-e en début ou en fin de carrière ou futur-e salarié-e, le plafonnement des dépenses à 14% du PIB se traduira mécaniquement par une baisse des retraites pour tou-te-s.**

A sa mise en place, notre système de retraite avait pour objectif de préserver le niveau de vie des retraité-e-s du public et du privé. Les différentes réformes mises en place depuis 25 ans ont obligé les salarié-e-s à reculer l'âge de départ pour tenter de préserver leur niveau de pension. Le nouveau système serait un recul historique : il abandonne l'idée que les pensions doivent préserver le niveau de vie des retraité-e-s. Toutes les projections faites avec les données disponibles montrent que les retraites de l'ensemble des salarié-e-s baisseront, et, pour la grande majorité d'entre elles et eux, de façon dramatique.

Cette réforme touchera encore plus durement le personnel de l'enseignement supérieur et de la recherche. En effet, sous prétexte d'atténuer la chute du montant des pensions, le projet de réforme prévoit une prise en compte des primes et indemnités des fonctionnaires dans le calcul des retraites. Or, les primes des personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche sont parmi les plus basses de la fonction publique, atteignant le ridicule pour les chercheurs, avec pour conséquence des **pertes du montant de la pension de l'ordre de 20% à 40% selon les catégories** (ordres de grandeur estimés à partir des éléments chiffrés contenus dans le rapport Delevoye).

Les organisations signataires de cet appel, revendiquent :

- *Le maintien du code des pensions civiles et militaires ; maintien du calcul du montant de la pension basé sur les 6 derniers mois d'activité.*
- *La suppression des décotes et des surcotes.*
- *Une pension d'au moins 75% du revenu net d'activité (pour une carrière complète) sans que celle-ci ne puisse être inférieure au SMIC.*
- *La revalorisation de la rémunération des agents de la Fonction publique.*
- *La ré-indexation des retraites sur le salaire annuel moyen et non sur l'inflation, facteur de décrochage de pouvoir d'achat entre les actifs et les retraités.*
- *La prise en compte des années travaillées à l'étranger.*
- *La prise en compte de l'ensemble des années d'études et de formation.*

Assemblée* mardi 26/11 de 13h00 à 14h00 à Pau, amphi 3 en Lettres + visios

Grève et manifestation le jeudi 5 décembre

On décide ensemble de la suite en AG* vendredi 6 décembre à 12H30 + visios

(* dans le cadre des réunions d'informations syndicales mensuelles - payées - pour le personnel)